

Lapeyrouse



Déjà l'automne ...

*informations
municipales*



**Production de Madame DERELY,
représentant la Marianne du tableau de DELACROIX
« *la liberté guidant le peuple* »**



Lapeyrouse

2019

Population : 580 hab

Canton SAINT-ELOY
Arrondissement RIOM
Département PUY DE DOME

**REVUE D'INFORMATION
MUNICIPALE**

Diffusée gratuitement

Rédaction-Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE
Téléphone 04-73-52-00-79

Agence Postale
Téléphone 04-73-52-17-42
Ouverture du lundi
au samedi matin compris
de 8h30 à 12h

Courrier électronique
mairie-lapeyrouse63@wanadoo.fr

Site Internet :
<http://63lapeyrouse.free.fr>

Jours d'ouverture

MARDI
MERCREDI 8h30 à 12h30
JEUDI 14h à 17h
VENDREDI

SAMEDI 8h30 à 12h30
13h30 à 16h30

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Dès notre plus jeune âge nous savons tous que le temps passe et nous voilà déjà au crépuscule de notre vie. Que de chemin parcouru pour Lapeyrouse!

Dernier éditorial pour remercier tout d'abord tous ceux qui nous ont accompagnés sur le chemin de la vie municipale, en premier lieu les plus anciens : Camille, Robert, Marcel, Paul, les deux Henri sans lesquels rien n'aurait été fait.

Merci également à la deuxième génération : les deux Maurice et tous ceux des différentes équipes qui ont été à mes côtés et notamment Suzanne organisatrice des différentes manifestations : toujours là. Que de travail accompli avec courage et surtout détermination, ne pas avoir peur de s'engager, de prendre ses responsabilités et d'œuvrer pour le bien commun. Tout d'abord le tout à l'égout, le stade (avec l'éclairage), le remembrement, le premier aménagement de l'ancienne cure et de celui du bourg, l'imposante voirie, tous des aménagements structurants qui ont permis d'adapter la commune au XXI^{ème} siècle, permettant à nos agriculteurs de disposer de structures modernes et s'ils le veulent, comme cela sera nécessaire rapidement, protecteurs de la biodiversité tout en mettant sur le marché des produits de très grande qualité.

Il convenait également de maintenir le tissu industriel avec l'action menée efficacement pour le maintien de notre usine d'aliments ainsi que les nouvelles structures de nos paysans pionniers d'une production commune partagée.

La création du multiple rural, lieu de convivialité, pour maintenir notre activité commerciale, économique et de produits à la disposition de tous, sans oublier la création et l'acquisition de terrains et de bâtiments permettant les lotissements ainsi que la modernisation de locaux plus ou moins abandonnés.

Il ne fallait pas oublier non plus nos bâtiments communaux et en premier lieu notre école refaite à neuf, l'acquisition du savoir étant ce qu'il y a de plus important pour nos jeunes, un regroupement pédagogique de quatre classes étant créé dont trois à Lapeyrouse. Un centre d'accueil et de loisirs moderne a également été créé, mis à la disposition de la Clé des champs dans des locaux refaits à neuf par la communauté de communes. Mille merci à ses présidents successifs qui ont compris tout l'intérêt d'agir efficacement pour la jeunesse.

La création du multiple rural déjà mentionnée avec à sa tête une équipe dynamique et compétente a été un investissement primordial de notre conseil municipal. De même que celui, très important mis en œuvre pour la réfection totale de notre église du XI^{ème} et XII^{ème} siècle, ce qui la met pour de très nombreuses années à l'abri des vicissitudes du temps. Une belle salle des fêtes enfin.

Il ne fallait pas oublier nos employés communaux, avec la création d'un vrai garage, l'achat d'un matériel moderne dans le cadre d'une structure adéquate permettant un exercice légal de leurs activités ô combien nécessaires et indispensables.

Merci Michèle, Pascal, Tony, Jean-Paul et tous les autres, Lapeyrouse ne serait pas Lapeyrouse sans vous. Le remembrement a permis l'ouverture et la réfection de près de quatre vingt kilomètres de voirie dans des conditions financières optimales et de travaux connexes à l'époque pour plus de dix millions de francs ainsi que l'implantation du plan d'eau, son camping avec des aires de jeux et tennis donnant à Lapeyrouse une autre image appréciée de tous.

Enfin l'emblème de notre commune avec la participation importante de vos dons, dont vous êtes infiniment remerciés, quelques soient les sentiments exprimés par chacun, qui permet à la commune de Lapeyrouse d'avoir à sa tête la Liberté, celle de la révolution de 1830 guidant le peuple.

Merci à toute l'équipe imaginative et de grand talent qui a permis la création et l'implantation de cette œuvre qui restera comme la marque de l'état d'esprit lapeyrouzien d'une époque.

Notre jeunesse est là pour prendre la relève, il faut croire en elle, notamment en celle des milieux défavorisés qui aura l'intelligence, la volonté, le courage et la détermination de relever la Nation tout entière aux cotés des responsables nationaux.

Merci à vous tous pour la confiance manifestée sans retenue à différentes reprises pendant quarante trois ans, « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » est toujours et a toujours été ma devise.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2020.

Jean MICHEL
Maire
Chevalier de la légion d'honneur
Membre Honoraire de l'Assemblée Nationale



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

BUDGET

RÉALISATIONS

PROJETS

ACTUALITÉS 2019

L'ÉCOLE PUBLIQUE

FOYER LAÏC

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LA CLÉ DES CHAMPS

COMITÉ DES FÊTES

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

**AMICALE DES ANCIENS DE
LAPEYROUSE-BUXIÈRES**

CATM-PG

ADRA 63

FESTIVITÉS

NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉTAT CIVIL

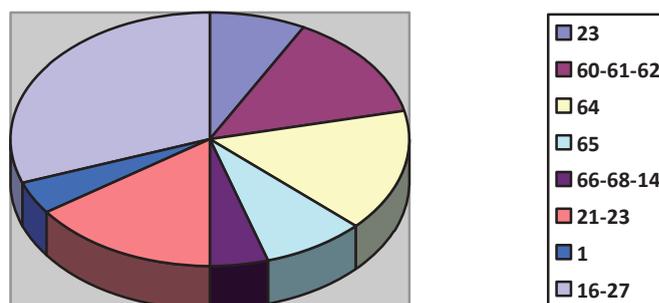
Dépenses

FONCTIONNEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
60	FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie ...)	85 500€	11.90 %
61	SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	69 690€€	9.70 %
62	AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)	41 650 €	5.80 %
64	FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, contrats avenir ...) charges sociales	222 000 €	30,90 %
65	AUTRES CHARGES (indemnités élus, SDIS, SIV Menat, SIEG, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, subventions...)	119 156 €	16,58 %
66-68-14	CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	69 793 €	9.71 %
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	110 707 €	15.41 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
001	Résultat reporté	60 818 €	8.72 %
21	Immobilisations corporelles (porte garage, pédalos, barque, baignoire, débroussailleuse...)	24 000 €	3.44 %
23	Travaux bâtiments camping	187 480 €	26.90 %
16	Remboursement emprunts	415 000 €	59.53 %
27	Remboursement EPF-Smaf	9 800 €	1,41%



BUDGET

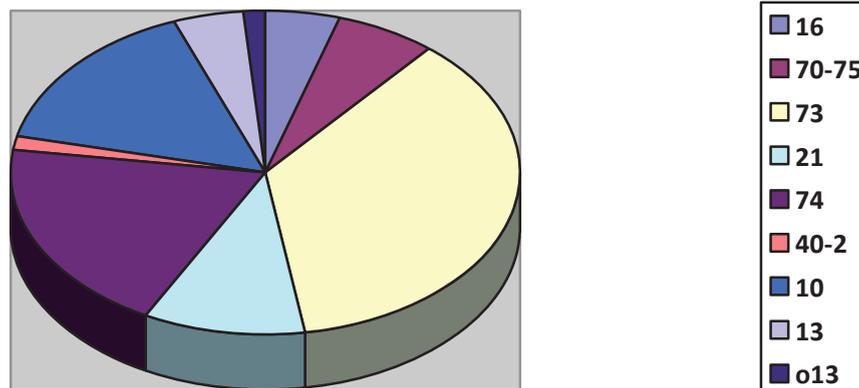
Recettes

FONCTIONNEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
70	PRODUITS DIVERS (concessions cimetièrè, photocopies, tennis, vaisselle, bois, RODP, SIAEP, camping, Clé des Champs)	45 400 €	6,32 %
73	IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	398 376 €	55.44 %
74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	213 003 €	29,66 %
75	AUTRES PRODUITS (locations appartements, salles, ordures ménagères, chalets, bar-buvette)	24 000 €	3.34 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 000 €	1.67 %
002	EXCEDENT REPORTE	10 717 €	1.49 %
013	Remboursement sur rémunérations	15 000 €	2.09 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
10	DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165 464 €	23.73 %
13	SUBVENTIONS (élevateur, matériel numérique...)	47 425 €	6.80 %
16	EMPRUNTS	51 000 €	7.32 %
001	EXCEDENT REPORTE		
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	110 707 €	15.88 %
040	OPERATIONS D'ORDRE	4 502 €	0,66 %
024	CESSIONS	318 000 €	45.61 %



SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2019

DE L'ETAT DETR

Aménagement entrée Sud Bourg 19 073€

SUBVENTION DE LA REGION

Aménagement entrée Sud Bourg 10 000€

SUBVENTION DEPARTEMENT

Aménagement entrée Sud Bourg 5 700€

DOTATIONS DE L'ETAT

Les dotations de l'Etat aux collectivités se sont maintenues en 2017

dotations	2017	2018	2019
DGF	127 567 €	127 123 €	127 123 €

La commune a dû faire face à cette baisse des dotations dès 2014, 2015, 2016 alors que tout augmente, le budget 2017 a été voté sans augmentation des impôts.

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2019

Association des Parents d'élèves	14 000 €
Coopérative Scolaire + jouets	3 000 €
Union Sportive	1 500 €
Fanfare de Montaigut	470 €
Comité des Fêtes	200 €
Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières	200 €
Foyer Culturel Laïc	250 €
La Clé des Champs animation	2 000 €
FNDI	200 €
Lutte contre le Cancer	100 €
Société de Chasse	70 €
CATM-PG	130 €
Œuvre des Pupilles	100€

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION	TAXE SPECIALE EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	118 366	66 691		51 018			657	
TAXE FONCIERE PROP. BATIES	232 137	124 074		11 548	95 737		778	
TAXE ORDURES MENAGERES	83 699			83 699				
TAXE FONCIERE PROP. N B	149 610	110 840		3 973			23	34 774
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER N B	1 461			1 461				
CFE	15 916			14 240			344	1 332
IFER	10 572			3 591	2 487	4 494		
CVAE	27 313			7 238	6 418	13 657		
TOTAL	639 074	301 605	0	176 768	104 642	18 151	1 802	36 106

Les sommes perçues, tout confondu, région, département, communauté de communes et commune, au niveau communal ont augmenté de 1.53 %, passant de 629 414 € en 2018 à 639 074 € en 2019.

La commune, de son côté, n'a pas modifié ses taux d'imposition qui sont identiques à ceux de 2018, seule la revalorisation des indices a été prise en compte, revalorisation décidée par l'état. On s'aperçoit qu'il y a un peu plus de taxe d'habitation et un peu plus de foncier bâti au vu des constructions nouvelles. Les sommes perçues en 2019 s'élèvent donc à 301 605 € pour la part communale alors qu'elles étaient de 293 542 € en 2018. La taxe d'habitation progresse de 3% , le foncier bâti de 3 % et le foncier non bâti de 2.2 %.

La redevance ordures ménagères, perçue maintenant par la communauté de communes, s'élève à 83 699 € alors qu'elle était de 79 924 € en 2018 soit une progression de 4.7 %. Les sommes perçues par la communauté de communes sont passées de 173 205 € en 2018 à 176 768 € en 2019 soit une hausse de 2 %.

La part départementale s'élève à 104 642 € en 2019 au lieu de 102 791 € en 2018, soit une augmentation de 1.8%, celle de la Région, quant à elle, passe de 21 284 € en 2018 à 18 151 € en 2019, soit une diminution de 14.7 %.

Les taxes annexes sont en très légère baisse et passent de 36 883 € en 2018 à 36 106 € en 2019 soit une diminution de 1.00 %.

RÉALISATIONS

CREATION D'UN CHEMIN D'ACCES AUX LAGUNES

Lors de la création de lagunes à Augères l'autorisation avait été donnée par Madame et Monsieur Perrin d'accéder aux lagunes à partir de leur propriété. Une demande a été formulée suite à la vente de la propriété par les héritiers afin que l'on puisse accéder aux lagunes à partir du bois communal.

Des travaux étaient nécessaires.

Ils ont été réalisés par le Syndicat Intercommunal de Voierie de MENAT pour un montant de 6 150€HT.

Les lagunes sont donc maintenant desservies à partir de la voierie départementale.



Accès aux lagunes d'Augères

ELAGAGE DES ARBRES

Certains arbres constituent un danger pour les promeneurs, visiteurs ou vacanciers fréquentant le plan d'eau.

Un élagage était nécessaire, réalisé par l'entreprise COMBRAILLES SERVICES pour un montant de 3 650€HT.



Elagage au plan d'eau de La Loge

Les pins face à la mairie étaient pleins de cochenilles. Ils ont été éliminés, le traitement mis en place n'étant pas efficace.

STADE

Il avait été décidé par le conseil municipal en 2018 des travaux d'entretien de la pelouse communale du stade.

Un devis a été établi par l'entreprise TREYVE PAYSAGE comprenant le désherbage, l'aération du sol, l'épandage de l'engrais, le piquage pour l'aération des sols, le semis de petites graines pour un engazonnement de grande qualité et un sablage du terrain pour un montant de 5 268€

Le stade a été construit en 1980, inauguré en 1982

De même l'entreprise PERRIN COLAS s'est vue confiée la réparation de la main courante qui n'existait plus à certains endroits du stade.

RÉALISATIONS

Ces travaux ont été réalisés en cette fin d'année. L'entreprise TREYVE PAYSAGE est intervenue début juin 2019 pour les semis et à l'automne pour le surplus.

Le Conseil municipal tient à préciser qu'ont été respectés les différents arrêtés préfectoraux intervenus au cours de l'été sur l'arrosage du stade autorisé de 20h le soir à 8h le matin selon tous les arrêtés préfectoraux.

Une lecture attentive de ces arrêtés aurait permis de faire cesser les contrevérités divulguées par certaines mauvaises langues. Si nous avons un stade aussi bien entretenu nous le devons d'une part aux équipes municipales successives depuis sa création et surtout à des employés communaux consciencieux, compétents et courageux (tonte tous les 8 jours).



Engazonnement et traitement au stade

ETANG D'AUGERES

L'étang d'Augères devenu propriété communal pouvait présenter quelques dangers à partir du chemin communal ouvert aux publics route d'Augères.

Une rambarde en bois a été commandée à l'entreprise PERRIN COLAS pour un montant de 10 200€, qui a fait intervenir, pour

l'exécution, des travaux l'entreprise FAURE de Menat.

La pose est intervenue des deux côtés de la voirie communale en octobre dernier.

Une consolidation nécessaire est en cours, les engins agricoles qui ne pourraient pas passer au vu de la largeur de la route sont priés de faire le tour par la voirie départementale et communale, la sécurité étant une priorité.



Pose d'une rambarde - Digue d'Augères

VELO RAIL

Comme il était déjà indiqué un vélo rail a été installé entre Lapeyrouse et Saint-Eloy-les-Mines. De nombreux participants ont déjà utilisé ce mode de transport sur la ligne SNCF reliant Lapeyrouse à Saint-Eloy-Les-Mines. Certains très jeunes et d'autres plus âgés ont fait remarquer qu'il existait parfois des difficultés pour faire progresser l'engin. Le propriétaire a donc mis en place une assistance électrique permettant à tous l'utilisation agréable et non pénible des vélos rail de Lapeyrouse. Un entretien des abords est également exigé de la part de la commune donnant une image valorisante à cette activité.

SALLE D'ACTIVITES

Le conseil municipal a décidé de l'aménagement de l'ancien garage Mouragnon en salle d'activités. Un dossier a été établi par l'architecte AMEIL avec dépôt d'un permis de construire. Des observations ont été formulées concernant l'accessibilité aux handicapés ce qui a nécessité de revoir les plans et un nouveau devis. Le permis a été accordé le 16 mai 2019.

Une première estimation est d'un montant de 23 709.60€ TTC honoraire compris. Puis une nouvelle consultation des entreprises est intervenue faisant ressortir des aménagements supplémentaires nécessaires à l'accessibilité aux handicapés d'un montant de 38 628€ HT. Il a été demandé au cabinet AMEIL de refaire un appel d'offres officiel pour avoir des prix définitifs. Un nouveau dossier a été déposé avec un dernier montant estimé des entreprises pour avoir une subvention sur le montant complémentaire auprès du DETR et du Département. Le maire a fait un point au conseil municipal des estimations reçues. Le prix ressort honoraire compris à la somme de 46 317.85€ HT. Cette estimation fait suite aux exigences des services de l'état concernant l'accessibilité des locaux ce qui a entraîné des travaux supplémentaires. Le conseil municipal décide de solliciter une subvention à la DETR complémentaire entre le montant de la seconde et la première estimation de même pour le département.

Les travaux devraient être entrepris prochainement dès que le dossier sera jugé complet par la sous-préfecture.

VOIRIE

Un dernier programme de la voirie a été exécuté en fin d'année 2019. Il comprend le goudronnage de la route de Bonnefond, le village du Plaix, du pont de la Faye jusqu'au carrefour de chez Thevenin et de la maison Daffix, une patte d'oie dans le village du Vernet, l'empierrement sur le chemin de Laval de même que le chemin passant devant l'étang Tremelet ainsi que le chemin des Bruyères desservant M.Jérôme Daffix et Mme. Juniet. Le tout pour un montant de 57 058.50 € HT



Goudronnage au village de Vernet

Au printemps, les différents fossés d'assainissement ont été nettoyés et des emplois partiels viennent d'être réalisés sur la voirie communale pour un montant de 7 500 € HT.

Il convient de noter que tous les bâtiments ont été refaits, l'école, la mairie, l'église, le Multiple Rural, l'ancienne aire se trouvent en très bon état.

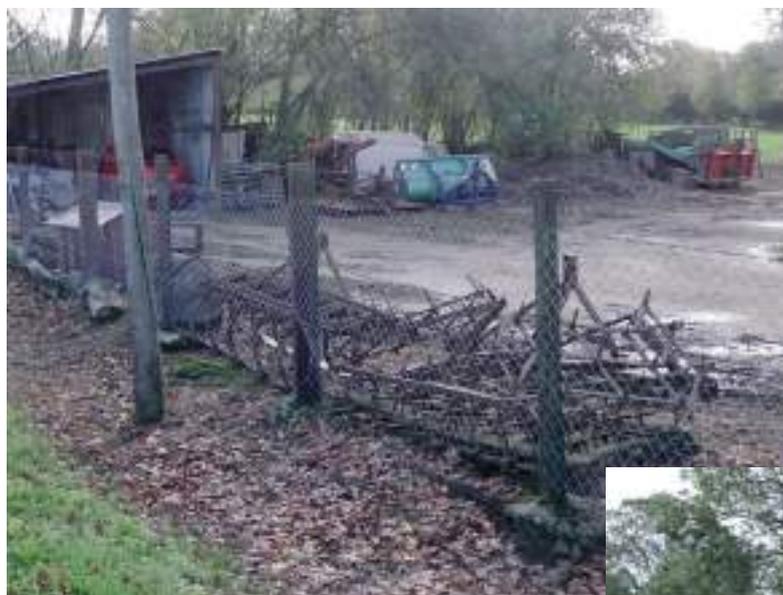
RÉALISATIONS

RAMASSAGE DES ÉPAVES ET DES DÉCHETS

Le SMADC a décidé qu'il était nécessaire de procéder une nouvelle fois à l'enlèvement des déchets et des épaves disséminés un peu partout sur son territoire et donc sur la commune de Lapeyrouse. Un relevé photographique a été effectué dans les différents villages. M. Guillaume CARON du SMADC est la personne chargée du ramassage et de l'enlèvement. Il doit passer prochainement et prendre contact avec les différents propriétaires pour l'élimination des déchets et des épaves (voitures, vieux matériels...). Il peut être également joint au numéro suivant 04 73 85 38 76. Il est demandé à tous de participer à cette action sanitaire indispensable pour donner une autre image plus valorisante de notre territoire. Il ne suffit pas d'invoquer la vente de pièces détachées pour embouser le paysage. Vous trouverez ci-joint quelques exemples de ruines abandonnées et de matériels agricoles ou autres déposés un peu partout sur le territoire communal. Un jeu concours pourrait être organisé pour savoir où ont été prises les photographies.



RÉALISATIONS



Et avec ça, vous voulez faire venir des gens ?

RÉALISATIONS

TRAVAUX DE REPRISE DE MACONNERIE

Les murs de la cour des petits étaient en train de s'effondrer. L'entreprise Perrin-Colas a repris ce mur ainsi que le sous-bassement de la mairie du côté cantine. Le montant total des travaux est de 1 692 €.



LA PECHE AU PLAN D'EAU

Il convient de noter que les cartes de pêche pour les étangs de Lapeyrouse sont vendues en mairie par la personne qui tient l'agence postale et durant son ouverture par le gestionnaire du camping. Plus aucune carte n'est vendue au Bruges. Il en est de même pour le tennis. Les cartes sont vendues en mairie.



DIVAGATIONS D'ANIMAUX

Il convient de mettre fin aux divagations d'animaux dans le haut de la mairie. Chaque fois la mairie est prévenue par les automobilistes de la présence d'animaux sur la voie publique ou ses abords constituant un grave danger pour la circulation.

Chaque fois la mairie prévient les propriétaires et la gendarmerie. Mais il n'est jamais mis fin à une telle présence particulièrement inadmissible qui ne peut être de la responsabilité des agriculteurs mais de branquignoles.

Il s'agit du dernier avertissement avant dépôt de plainte.

De même un gros chien circule presque quotidiennement entre la maison rouge et la gare. La propriétaire est tenue de tenir son animal chez elle. Il sera trop tard d'intervenir après un accident.

De même au village de Montmirail un problème existant avec un chien, il devra être mis fin immédiatement si ce n'est déjà fait.

NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL

Suite aux problèmes rencontrés par M. Jean-Paul MAHE, il convenait de pourvoir à son remplacement. Un appel à candidature a été publié. Des candidats ont été reçus. A l'unanimité Bastien VENON a été choisi. Il assure un emploi à plein temps de 35h par semaine avec un CDD en remplacement de M. MAHE comme agent technique. L'intéressé fait équipe avec Fabrice BAYLOT. Il conduit les engins et s'occupe du fleurissement. Félicitation à l'intéressé, le fleurissement n'a jamais été autant réussi. Il s'agit d'un jeune âgé de 24 ans compétent et dynamique. Seul l'intérêt général de la commune a été pris en compte. Le conseil municipal, les Lapeyrousiennes et les Lapeyrousiens lui souhaitent la bienvenue.



Bastien Venon



SECRETAIRE DE MAIRIE

Michelle Desnaud qui était secrétaire de mairie depuis le 2 mai 1977 est partie à la retraite le 30 août 2019, qu'elle soit félicitée du travail fait à Lapeyrouse au service de nos concitoyens pendant plus de 42 ans. Une procédure d'appel à candidature a été réalisée par la commune avec curriculum vitae et entretien avec les candidats. Au terme de cette sélection Mme. Patricia LEYRAT a été retenue pour occuper l'emploi à temps complet soit 35h/semaine à la mairie de Lapeyrouse. L'intéressée a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2019 après être venue à la rencontre de Michelle DESNAUD durant le mois de d'août pour se familiariser avec les problèmes rencontrés et l'informatique. Parallèlement Mme. Patricia LEYRAT a effectué un remplacement dans la commune de La Chabanne dans la Montagne Bourbonnaise puis à Lalizolle. L'intéressée nous vient de Youx. Elle a été embauchée comme stagiaire. Il appartiendra à la nouvelle équipe municipale de se prononcer sur sa titularisation à compter du 1^{er} septembre 2019. Le choix peut être le suivant, une titularisation, une prolongation du stage d'un an ou un refus de titularisation. L'équipe municipal souhaite la bienvenue à Mme. LEYRAT dans ses nouvelles fonctions.

CAMPING CARISTE

Une nouvelle fois, Lapeyrouse a reçu les camping-car de la section Auvergne Limousin. Tous les emplacements étaient remplis pour un moment de convivialité pour les participants.

INAUGURATION DU MULTIPLE

Suite aux travaux de construction d'une nouvelle cuisine, le Multiple Rural a fait l'objet d'une inauguration par le Président de la COMCOM M. Henri DUBREUIL, ancien président du Tribunal Administratif en présence de nombreux élus dont Mme. SIKORA conseillère régionale ainsi que Mme. Claire LEMPEREUR maire de Montaigut-En-Combraille et Mme. La Perceptrice.



Inauguration Le Bruges

PLAN D'EAU

De nouvelles tables ont été acquises et installées autour du plan d'eau dont les joncs ont été fauchés par les employés communaux au printemps et cet automne



Installation des tables

CADEAUX AUX PERSONNES AGEES

La municipalité participe chaque année aux cadeaux offerts aux personnes âgées de plus de 70 ans. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2015, 2016, 2017, 2018 la mairie a respectivement donné la somme de 2 000€ pour l'acquisition des cadeaux offerts aux anciens ce qui représentent souvent 99% de la totalité des achats. Dans le cadre de l'accord passé avec le foyer laïc, c'est celui-ci qui met dans les sacs individuels les produits acquis par la commune et qui les distribue aux personnes âgées. La municipalité vous souhaite à tous et toutes une excellente année 2020.

SALLE DES FETES

La commune met à disposition gratuitement la salle des fêtes pour toutes les manifestations de l'Association des Parents d'Elèves et de l'école, notamment pour la fête de Noël. La commune procède également à l'achat des cadeaux pour tous les élèves fréquentant l'école publique de Lapeyrouse pour un montant de 3 000€

De même, le secrétariat de la mairie de Lapeyrouse réalise chaque année pour le compte des associations, les comptes rendus dactylographiés de leurs assemblées et réunions. Tous les exemplaires étant tirés gratuitement à destination des adhérents.

TERRAIN DE SPORT

Enfin il convient de noter que le terrain de sport est très régulièrement entretenu par les employés communaux depuis sa création en 1980 et son inauguration en 1982, arrosage, désherbage, remises en place des mottes de terre dès le lundi après chaque match. Le piquage, le sablage, la réfection de main courante se font avec l'intervention des entreprises TREYVE (spécialisée en la matière) et PERRIN COLAS.

STATUE MARIANNE DERELY

L'aménagement de l'entrée Est Bourg CD998 de la commune va voir ses travaux commencés avec l'aménagement confié au cabinet AMEIL.

Le financement prévu est le suivant, le coût total de la statue est de 52 132.70€HT plus le prix du socle qui est de 12 852.55€ HT. Le montant total est de 64 985.25€HT.

La subvention DETR s'élève à 19 073€HT, la Région à 10 000€HT et le département à 5 700€ HT plus les dons des particuliers à ce jour de 27 013€HT

. Vous trouverez ci-joint la liste des donateurs qui sont déjà remerciés. Comme promis cet aménagement ne coûtera rien à la commune. Tous les donateurs sont remerciés chaleureusement. Les dons sont encore recevables. Merci d'avance, ils sont déductibles de 66% des impôts pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Emblème de Lapeyrouse



La Liberté

LISTE DES DONATEURS POUR LA STATUE

DELBARD ROBERT 94230 CACHAN	MICHEL JEAN 63700 LAPEYROUSE	GUILLOT GEORGES 63700 LAPEYROUSE
AUBERT CLAUDE 63000 CLERMONT-FERRAND	SILVEIRA MANUEL 63700 LAPEYROUSE	BESANCON FRERES 63380 TRALAIGUES
GHIBELLINI RINO 63830 DURTOL	LOPITAUX 63330 PIONSAT	MESURE JEANETNICOLE 63400 CHAMALIERES
GUAMIS MATTHIEU 63200 RIOM	ROUGHEOL CEDRIC 63470 PUY SAINT GULMIER	MALTERRE CLAUDE 63122 CEYRAT
MILITON HERVE 63000 CLERMONT-FERRAND	MARTINET ALAIN 63000 CLERMONT-FERRAND	SERRE HUBERT TRUTTMANN 03600 MALICORNE
BARBIERO 03630 DESERTINES	LEITAO ANTOINE 63700 LAPEYROUSE	PIOT ROGER 03630 DESERTINES
MOUTY JEAN-LUC 63390 SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE	PORTEJOIE GILLES 63000 CLERMONT-FERRAND	BRESSON ONDET ET ASSOCIES 63000 CLERMONT FERRAND
PEANO BERNARD 03200 VICHY	PAYA MICHEL 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES	LANDRIEVE MICHEL 63700 LAPEYROUSE
BALAGE JEAN-MARIE 63260 AUBIAT	MICHEL GUY 63700 LAPEYROUSE	ROBINET 63000 CLERMONT FERRAND
SBC HOLDING 63830 DURTOL	FERRANDON 03600 COMMENTRY	TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE 63830 DURTOL
DESNAUD MICHELLE 63700 LAPEYROUSE	ANONYME 63700 LAPEYROUSE	IMPRIMERIE BERILLON 63260 AIGUEPERSE
BERT JEAN-RAPHAEL 75009 PARIS	CARRIAS MARC 63260 EFFIAT	COMITE GESTION BAR BUVETTE 63700 LAPEYROUSE
GAUVIN SUZANNE 63700 LAPEYROUSE	MAHE JEAN PAUL 63700 LAPEYROUSE	MARTIN JACQUES 63700 LAPEYROUSE
LAPLANCHE JOEL 63700 LAPEYROUSE	ARNAUD SOLANGE 63700 LAPEYROUSE	MEYNARD ALAIN 63700 LAPEYROUSE
DARBY ISABELLE 63700 MONTAIGUT	BRUN RENE 63700 LAPEYROUSE	SAUTEREAU JEAN-MARC 63700 MONTAIGUT
ROCHET DANIELLE 63700 LAPEYROUSE	MOY MARTINE 63410 PAUGNAT	GRAND DRAGAGE DU CENTRE 03200 ABREST
CREUSOT BERNARD 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES	BUREAU ETUDES REUR 03600 MALICORNE	SIEGRIST 63170 AUBIERE
TCHOUMATCHENKO EVGUENI 63700 LAPEYROUSE	BERTHON MAURICE 63700 LAPEYROUSE	THEVENIN ROBERT 63700 LAPEYROUSE
FABRE ANNE-MARIE 63700 LAPEYROUSE	COLAS MONTEIL 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES	MONESTIER HERVE 63430 LES MARTRES D'ARTIERE
PERRIN COLAS 03108 ECHASSIERES		





Subventions reçues :

- Etat DETR ..	19 072,71 €
- Région ..	10 000,00 €
- Département :	5 700,00 €
- Donateurs	27 013,00 €

TOTAL 61 785,71 €

Reste à percevoir : 3 199,54 €

La commune percevra le remboursement de la T.V.A. ..

Merci à tous les généreux donateurs.
Les dons sont toujours recevables.
Merci d'avance, Le Maire.

PROJET

Les projets seront à faire par la nouvelle équipe élue au mois de mars prochain.

Le maire tient à remercier Mme. Martine Leitao ainsi que M.Georges Guillot qui se sont particulièrement impliqués dans la gestion communale.

Des subventions seront à solliciter dans le cadre :

- du programme leader
- de l'état DETR
- de la région
- du département

et de tout organisme qui peut aider les communes à financer leurs investissements



journée paisible au bord de l'eau le 14 juillet

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE

Comme chaque année un compte rendu exécuté de l'année et du budget communal a été fait pour l'année 2019 avec une salle bien garnie. Un dernier compte rendu sera fait par l'équipe en place en janvier 2020. Il appartient aux successeurs de faire de même. Chaque année la réunion publique est suivie du repas du conseil municipal et des employés communaux payé directement par le maire et des élus.

A la fin de cette cérémonie, la médaille Régionale, Départementale et Communale grade or a été remise à M. Maurice Colas, 1^{er} adjoint, celui-ci n'étant pas présent au moment de la remise de la médaille organisée le 16 juin 2018. Un bouquet de fleurs a été offert à Mme. Colas.



Janvier 2019 - Réunion Publique

FETE DU 14 JUILLET

Une nouvelle fois la municipalité et des bénévoles ont organisé la fête du 14 juillet au plan d'eau avec la participation de la fanfare de Montaigut ainsi qu'un repas convivial confié cette année au Gourmet Fiolant avant que ne soit tiré un magnifique feu d'artifice. Pour la première fois un casse-croûte du matin ouvert à tous a été mis en œuvre ainsi qu'un marché du pays avec une quinzaine d'exposants.

DEPART A LA RETRAITE

La commune a fêté le départ à la retraite de Mme. Michelle DESNAUD employée communale au secrétariat de mai 1977 au 31 août 2019. Après avoir organisée une réunion de remerciement à la salle des fêtes où les invités étaient accueillis par M. et Mme. DESNAUD. La commune a fêté son départ de son côté à 18h à la salle des fêtes où tous les élus, les employés communaux anciens et actuels, présidents des associations, toute la population et la gendarmerie étaient invités, de même Monsieur DUBREUIL Président de la CC de Saint-Eloy les Mines et Madame la perceptrice de Montaigut. Le maire devait retracer la carrière de l'intéressée, son dévouement aux bien public, sa compétence et le fait qu'elle pouvait prendre en sténo toutes les lettres dictées par le maire au téléphone. Mme. DESNAUD a su remplir son rôle avec compétence et efficacité, n'étant jamais absente. C'est donc en présence de son époux, de ses enfants et petits-enfants que le maire a remis au nom de la municipalité un bon de voyage dont elle pourra profiter à bon escient avec son époux. Merci Michelle pour tout ce que vous avez fait, vous devez bénéficier de la reconnaissance de vos concitoyens. Un tel exploit de 42 ans dans le même emploi devait être dignement fêté avec sympathie et convivialité.



Départ à la retraite de Michelle DESNAUD

ACTUALITÉ 2019



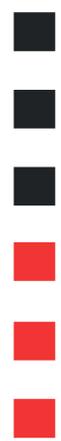
COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Un 11 novembre avec une foule nombreuse d'enfants et de parents de Lapeyrouse avec la participation de la fanfare de Montaigut-En-Combraille. Il est à relever qu'une participation importante a eu lieu. Elle a été la dernière célébration de la municipalité en place. Cette dernière remercie la fanfare qui a tenu à immortaliser ce moment particulier qui se renouvelle pourtant d'année en année. Le maire félicitant les responsables pour la qualité de leur intervention tant pour le 8 mai, le 11 novembre et le 14 juillet



Un 14 juillet ensoleillé





NOTRE OFFRE

Etudes

Réalisation des études pour mise en œuvre des meilleures solutions techniques.



Conception

Nos bureaux d'études spécialisés proposent des solutions techniques et dimensionnées pour votre projet



Réalisation

Réalisation et montage des installations avec l'expertise de spécialistes



Maintenance

- Formation des équipes et prise en main des installations
- Maintenance préventive et curative des installations techniques
- Assistance technique sur site

Spécialistes de l'hydraulique depuis 20 ans, notre solide expérience nous permet d'intervenir sur des installations en travaux neufs et revamping. Nous vous accompagnons pour la réalisation de vos projets au niveau des études, la conception, la réalisation et la maintenance.



Contactez-nous

Eiffage Énergie Systèmes Industrie Tertiaire Loire Auvergne
29 avenue du Paris - 63200 Riom

laurent.agier@eiffage.com T. +33 (0) 4 73 63 25 69
quentin.adam@eiffage.com T. +33 (0) 4 73 63 25 78



Année scolaire 2019-2020

L'école de **Lapeyrouse** se compose toujours de trois classes :

- **PS-MS** (classe de Mme Mazon et de Mme Mathiot, assistées d'Alexandra, notre ATSEM) : 20 élèves (10 PS et 10 MS)
- **GS-CP** (classe de M. Clusel, directeur) : 14 élèves (3 GS et 11 CP)
- **CE1-CE2** (classe de Mme Serrano) : 23 élèves (15 CE1 et 8 CE2)

La classe de **CM1-CM2** de **Buxières-sous-Montaigut** complète le regroupement pédagogique et compte 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2) avec M. Maury.

Rétrospective de l'année scolaire 2018-2019

L'année scolaire 2018-2019 a été consacré au thème « **L'art des sciences / Les sciences de l'art** ».



L'ÉCOLE PUBLIQUE

LOTO et SPECTACLES

Comme chaque année, les écoles ont organisé, avec l'aide des parents d'élèves, leur loto et ont présenté deux spectacles (Noël et fin d'année). Toutes ces festivités ont connu un véritable succès.



ÉCOLE DES SCIENCES

Les PS-MS-GS sont allés à l'école des sciences afin de concrétiser et finaliser un travail amorcé en classe sur les couleurs.

Ils ont ainsi appris à mélanger les couleurs et à les créer, à partir, notamment, d'éléments naturels.





SPATIOBUS

Les élèves des écoles de Lapeyrouse et de Buxières-sous-Montaigut ont accueilli le **SpatioBus**, un véhicule itinérant créé par le Centre national d'études spatiales (CNES) qui voyage dans toute la France à la demande d'écoles ou de centre de loisirs.



L'école de Lapeyrouse a été sélectionnée cette

année et c'est avec joie que les élèves ont pu découvrir les richesses de l'astronomie et de l'espace.

Erik Lemenn, médiateur scientifique, a présenté le fonctionnement des fusées ou encore la vie des cosmonautes. Après toutes ces explications, ils ont fabriqué des fusées qui ont décollé à l'aide d'une rampe de lancement installée au stade.

Parallèlement, les enseignants, avec l'aide des parents, ont proposé divers ateliers autour du thème de l'espace : construction d'une station spatiale, mise en scène des premiers pas de l'homme sur la Lune, peinture d'un ciel étoilé, confections de gâteaux...



JOURNÉE SCIENCES

L'école a accueilli les élèves de Buxières-sous-Montaigut et de La Source de Saint-Eloy-les-Mines dans le cadre d'une journée autour des sciences.

Chaque classe, la Clé des Champs et l'école des sciences de Châteauneuf, avaient préparé en amont des ateliers scientifiques sur des thèmes tels que les aimants, la chimie, l'espace, l'électricité, l'eau ou encore les miroirs. Les élèves devaient présenter les ateliers et guider leurs camarades qui ont ainsi testé leurs connaissances en sciences.

Près de 160 enfants ont profité de cette journée, encadrés par de nombreux accompagnateurs et enseignants.



L'ÉCOLE PUBLIQUE



CLASSE DE DÉCOUVERTE



Les élèves des écoles du RPI (de la GS au CM2) se sont rendus en Haute-Garonne dans le cadre de leur classe de découverte. Ils ont visité la Cité de l'Espace, Toulouse et un de ses musées, Carcassonne et le village de Saint-Cirq-Lapopie. Ce séjour pédagogique a été financé par les communes, le foyer laïc de Lapeyrouse, l'association des parents d'élèves et les bénéficiaires des différentes festivités.



L'ÉCOLE PUBLIQUE



L'ÉCOLE PUBLIQUE



€

Une année à l'école



L'ÉCOLE PUBLIQUE



Une année à l'école



FOYER LAÏC

Une année bien remplie marquée par la première randonnée organisée avec l'Association des Parents d'Elèves.

Tout d'abord nous souhaiterions remercier toutes les personnes qui participent aux différentes manifestations tout au long de l'année. Ce sont ces efforts de chacun qui permettent aux associations de la commune d'exister.

Les membres et le bureau reste inchangé par rapport à l'année précédente.

Nos activités pour l'année écoulée :

CONCOURS DE BELOTE (01/12/2018)

36 équipes ont participé à notre traditionnel concours de belote. Les plus gourmands ont pu déguster une assiette de choucroute, moment toujours très convivial.

Un grand merci à tous les participants.

ARBRE DE NOËL (12/2018)

Comme chaque année, le foyer offre le goûter aux élèves du RPI.

CALENDRIERS (12/ 2018)

Un grand merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui permettent la distribution des calendriers éphémérides.

COLIS DU 3^{ème} ÂGE (12/ 2018)

Nous avons distribué les colis de nos aînés le 28/12/2018 qui sont toujours très attendus.

Merci à la commune qui finance la majeure partie de ces colis et merci.



POTEE AUVERGNATE (02/2019)

Une valeur sûre ! Une nouvelle fois notre traditionnelle Potée Auvergnate a rencontré un franc succès. Un peu plus de 130 personnes ont pu déguster les jambonneaux préparés par le traiteur DUMONT et danser sur les airs de l'orchestre Michel VIRLOGEUX.

Nous vous donnons rendez-vous le 08 février 2020 pour la prochaine Potée qui sera animée par Isabelle Reliant.

Inscription auprès de Michèle au 04 73 52 03 91 ou Jérémie au 06 66 25 37 04.



FOYER LAÏC

CONCOURS DE PETANQUE (06/2019)

Le concours de pétanque a dû être annulé suite aux intempéries.

RANDONNEE (09/ 2019)

La première édition de la randonnée « LA FLAPEYROUSE » a vu le jour le 15 septembre dernier. Avec les membres de L'Association des Parents d'Elèves, nous avons proposé 3 parcours différents (5, 8 et 16 km).

Malgré une chaleur étouffante, une centaine de randonneurs étaient au rendez-vous et ont pu déguster les produits régionaux sur les différents ravitaillements ainsi que les plateaux repas à l'arrivée. Merci à tous les participants !

Pour l'année prochaine, nous avons décidé de changer de date. La randonnée aura lieu le **dimanche 26 avril 2020**. Nous vous poserons 4 parcours : 5km (avec énigmes pour les enfants), 10 km, 20 km et 40 km (uniquement pour les VTT).

THEÂTRE (10/ 2019)

C'est toujours un plaisir d'accueillir la troupe d'Echassières « Les Echa'Toks », qui, cette année, est venue jouer la pièce « Pause caddie » le 12 octobre dernier. Merci et bravo à eux, le public a apprécié cette comédie !

THEÂTRE (11/ 2019)

Le 17 novembre dernier, le « Théâtre des 3 roues » nous a présenté la pièce « Je ne lui ai pas encore tout dit ! », une comédie de Patricia HAUBE.

Félicitation à eux, nous sommes heureux de figurer parmi leurs nombreuses représentations.

Nous rappelons que nous avons à disposition un barnum. Nous le prêtons aux associations de LAPEYROUSE et nous le louons 40 pour les particuliers. Pour toute demande à ce sujet, contacter Alain au 06 45 25 20 32.

L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le vendredi 17 janvier 2019, salle de la mairie à 18h30. Toute personne souhaitant assister à cette réunion sera la bienvenue.

Merci à la commune pour la subvention, et surtout aux bénévoles pour leur dévouement.

Ce sont tous ces bénévoles qui font vivre les associations communales ! Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons vous proposer de belles manifestations. C'est pourquoi, si quelqu'un souhaite nous rejoindre, vous pouvez contacter Jérémy au 06.66.25.37.04.

Dates à retenir :

- 07 décembre 2019 : concours de belote à 14h
- 27 décembre 2019 : Distribution des colis
- 17 janvier 2020 : Assemblée Générale
- 08 février 2020 : Potée auvergnate
- 26 avril 2020 : Randonnée
- juin 2020 : Concours de pétanque

**LE FOYER LAÏC VOUS SOUHAITE UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE A
TOUTES ET TOUS**

ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES

L'assemblée générale a eu lieu de 04 octobre. Le bureau reste inchangé.

L'adhésion est toujours de 1 euro, les membres de l'association sont au nombre de 20.

BILAN DE L'ANNEE 2018-2019

Le bilan de cette année est de nouveau positif !! Nos différentes manifestations nous ont permis de récolter de nombreux bénéfices. L'association a participé au financement du gros lot pour le loto des écoles comme chaque année, financée les cadeaux de Noël des TPS rentrés en janvier et offerts aux enfants du RPI un spectacle de magie lors du Bal masqué à la salle des fêtes de Buxières sous Montaignut.

Nous avons également fait don de 1000 euros au RPI afin d'aider le financement de le voyage à Toulouse.

LA CANTINE

Nous remercions la municipalité pour la subvention attribuée à l'APE. Il a été décidé que le prix du repas restera inchangé cette année et que nous maintiendrons les frais de fournitures à 30 cts par enfant et par mois.

Cette année nous avons 53 élèves qui mangent régulièrement à la cantine, nous remercions chaleureusement Marie-Christine pour la préparation de ses bons petits plats tous les midis .



ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES

LES MANIFESTATIONS

Le bal masqué de février a eu lieu à Buxières-sous-Montaigut et nous remercions la commune pour la gratuité de leur salle. Cette année nous avons offert un spectacle de magie aux enfants du RPI qui a été très apprécié.



L'année scolaire s'est terminée par une soirée karaoké qui a eu un succès mitigé, nous avons donc décidé de ne pas le reconduire l'année prochaine car le mois de Juin est déjà un mois très chargé !!!

Lors de la rentrée des classes, nous avons organisé conjointement avec le

ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES

foyer Laïc une randonnée qui pour une première s'est bien passée.

Nous remercions le foyer pour nous avoir permis de faire partie de cette aventure.

Fin septembre a eu lieu une soirée Choucroute qui a rencontré un franc succès. Étaient présentes des personnes de la commune mais également de nombreuses personnes extérieures.



Nous remercions toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette année et des ces différentes activités, nous espérons les revoir.

**QUELQUES DATES A
RETENIR**

ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES

Jeudi 19 décembre : marche aux
lampions à la suite du marché de Noël
de l'école et Vacances de Février : bal
masqué (salle des fêtes de Buxières)
Samedi 26 septembre : soirée
Choucroute (salle des fêtes de
Lapeyrouse)
Novembre : bourse aux jouets date à
définir



Charpente
Couverture
Zinguerie
Ossature Bois
Fenêtre de toit
Ramonage

Lieu-dit Augères
63700 LAPEYROUSE
activtoit.pl@gmail.com

LAGRANGE John 06 32 04 20 52
PEYNOT Thomas 06 47 44 96 50

LA CLÉ DES CHAMPS

LA CLÉ DES CHAMPS

Espace de Vie Sociale

2019 : Plus que jamais ouvert à tous !

Cette année a marqué le retour des adhérents de La Clé des Champs à tous les niveaux. En effet, la belle dynamique amorcée en 2018 s'est poursuivie en 2019.



Pour la deuxième année consécutive, l'équipe salariée est restée la même ce qui a créé les conditions propices à la professionnalisation des personnels et a apporté une confiance accrue des enfants et de leurs parents ainsi que des professionnels, des écoles et des communes avec lesquelles nous travaillons. Nous sommes fiers et satisfaits de constater une augmentation significative de la fréquentation lors de nos actions régulières en direction des enfants, des familles ou des seniors ou encore lors de nos événements ouverts à tous.



En tant qu'Espace de Vie Sociale, La Clé des Champs a organisé de nombreux événements à destination de tous les publics.

Sa vocation est plurielle et se caractérise par le fait de permettre, aux adhérents, aux habitants et finalement à toute personne qui le souhaite, de se rencontrer, de se retrouver. Favoriser le lien, tisser des solidarités de voisinages, rompre l'isolement des personnes seules, sont les objectifs affirmés de l'association.

Aussi, nous nous sommes réunis autour de notre :

- Porte Ouverte : vendredi 9 mars ;
- Matinée « Petite Enfance » pour les 0-6 ans - samedi 29 juin ;
- Soirée de fin de saison : vendredi 19 juillet ;
- Loto de La Clé des Champs : samedi 12 octobre ;
- Après-midi jeux de société : samedi 30 novembre.



Nous avons poursuivi nos missions auprès des enfants et des jeunes par le biais de nos accueils périscolaires à Lapeyrouse et Montaignut, notre accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires, nos soirées ados/pré-ados (à partir du CM2), nos sorties et nos séjours.

LA CLÉ DES CHAMPS

Les vacances d'été avaient pour thème : la campagne. Cela a été l'occasion de créer du lien avec les agriculteurs des alentours qui nous ont fait découvrir leurs exploitations et leurs métiers. Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil.



Les adultes ont aussi la part belle à La Clé des Champs puisque chaque semaine nous les accueillons autour d'activités diverses. Ainsi, les ateliers informatique les lundis à Lapeyrouse et les mercredis à Montaignut-en-Combraille sont adaptés à tous les niveaux. Les jeudis, nous nous retrouvons autour de loisirs créatifs à Lapeyrouse.

Enfin, depuis le mois de septembre, nous accueillons l'Amicale des anciens de Lapeyrouse qui propose des jeux de sociétés (cartes, scrabble, ...) tous les mardis, pendant les périodes scolaires.



À la suite de l'Assemblée Générale qui a lieu le 26 avril 2019, le Bureau de l'association s'est composé de nouvelles personnes. De ce fait, nous avons David De Haze : Président, Emilie Giraud : Trésorière, Dominique Ursat : secrétaire et Sandra Fleurdépine : secrétaire adjointe. Les autres administrateurs de l'association sont Ludovic Legrand, Sylvie Robeyrolle, Carine Guillot, Christelle Carte et Nadège Virmont.

LA CLÉ DES CHAMPS

Nous en profitons pour remercier Nadège Virmont qui a tenu la présidence de l'association de 2017 à 2019 avec dynamisme et enthousiasme. Nous remercions également Delphine Perrin et Marie-Christine Mahé pour leur engagement au sein de La Clé des Champs durant de nombreuses années

Nous remercions les maires des communes de Lapeyrouse et de Montaigut-en-Combraille pour leur soutien, leur écoute et leur disponibilité. Merci tout particulièrement à leurs équipes avec lesquelles nous travaillons quotidiennement.

Merci aux enseignants et directeurs des écoles de Lapeyrouse, Buxières-sous-Montaigut et Montaigut-en-Combraille pour leur accueil et leur implication partenariale.

Merci aux Associations de Parents d'Elèves de Lapeyrouse et Montaigut, au Foyer Laïc et au Comité des Fêtes de Lapeyrouse.

Merci à la Communauté de Communes, à la Caf du Puy-de-Dôme pour leur confiance et leur soutien indéfectible.

Un très grand merci à nos adhérents, nos bénévoles d'un jour ou de toujours, à toutes les générations qui nous côtoient et qui parfois se succèdent à La Clé des Champs. Ce sont eux qui donnent du sens et de la vie dans tous ce que nous faisons.

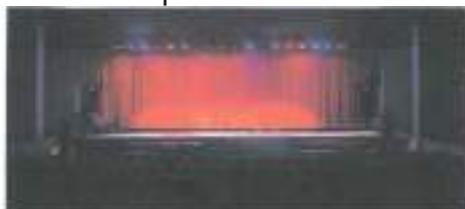
Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez contacter le président de l'association, David De Haze au 06 60 08 26 70.



COMITÉ DES FÊTES

Après une année sabbatique due à des départs, des arrivées, des désaccords et des accords, le comité des fêtes de Lapeyrouse s'active pour vous proposer une année 2020 animée.

Nous vous présentons ci-dessous le menu.



Dimanche 8 mars : Représentation théâtrale



Dimanche 24 mai : Brocante



Dimanche 7 juin 2020 : Randonnée équestre & pédestre



Dimanche 28 juin : Cap sur les vacances



Samedi 8 août : Joute inter villages



Dimanche 25 octobre : chorale

Lapeyrousiens, Lapeyrousiennes, venez rejoindre le comité des fêtes que ce soit en tant que membre adhérent ou bénévole, il n'en sera que plus représentatif de notre commune.



UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

SAISON 2018-2019

La saison 2018-2019 avait très mal commencé car le club avait perdu, pour diverses raisons, près de 20 éléments. Ne disposant alors plus que de 18 licenciés, les dirigeants ont alors décidé de repartir au niveau départemental 4, ce qui a sûrement évité l'arrêt pur et simple du club.

Composée pour la première fois depuis bien longtemps uniquement de joueurs issus du club et libérée de toute pression, les joueurs de l'USL ont le plaisir de se retrouver le dimanche pour JOUER au foot. Evoluant dans un état d'esprit différent, les hommes de Denis Guillot ont été récompensés en fin de saison par une seconde place au classement derrière Charensat, place leur permettant d'accéder à la division supérieure dès la saison 2019-2020

En ce début de saison, après une première victoire à Charensat, la suite a été un peu plus compliquée mais l'ensemble de l'équipe compte fermement se maintenir à ce niveau en mai 2020



Saison 2019-2020

Denis Guillot ayant décidé de prendre un peu de recul, c'est désormais à Alain Perrin (Quinquin) qu'échoit le rôle ingrat de diriger l'équipe cette saison.

Repartant avec quasiment les mêmes éléments, l'USL va cependant avoir l'occasion de découvrir des clubs qu'elle n'a jamais affrontés de toute son histoire. En effet, le district nous a affectés dans une poule dont la majorité des clubs est située dans le massif du Sancy : Le Mont-Dore, Rochefort Montagne, Laqueuille, Olby, La Tour d'Auvergne, sans parler de Giat ou de Bromont-Lamothe. Près de 1800Km prévus au compteur.

FESTIVITES

- Concours de Belote
24 équipes se sont retrouvées pour beloter le samedi 02 février 2019 après-midi. A l'issue du concours, une trentaine de personnes ont apprécié l'assiette de choucroute proposée.
- Concours de pétanque semi-nocturne o Une nouvelle fois une réussite car comme l'an passé, 36 équipes étaient présentes le vendredi 13 septembre 2019.



UNION SPORTIVE LAPEYROUSE



Dates à retenir :

- Samedi 1^{er} février 2020 : Concours de belote à 14h
- Vendredi 18 septembre 2020 : Concours de pétanque à 18h e Mardi 10 novembre 2020 : Tartiflette à partir de 19h

Merci à tous les bénévoles, les supporters, les joueurs qui nous permettent d'exister encore aujourd'hui.

Merci également à la mairie pour la subvention et au Foyer Laïc qui nous aide toujours en cas de besoin.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux sportifs pour 2020.

- Tartiflette
140 personnes ont participé à notre traditionnelle tartiflette le 10 novembre 2018.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

Comme il avait été annoncé sur le dernier bulletin municipal. La réforme de la chasse a eu lieu. Le permis départemental reste, mais avec une modification, la suppression des communes limitrophes, avec le maintien du département de chasse sur l'entité du territoire quand il est à cheval sur deux départements.

« Exemple, notre société de chasse étant limitrophe au département de l'Allier, nos sociétaires peuvent chasser sur la totalité de son territoire »

Ce permis départemental serait à 132€ toutes redevances comprises. Et le national est à 205€

Malgré quelques inconvénients, cette réforme a comme objectif de rendre la chasse plus accessible à la mobilité des chasseurs surtout que notre commune est limitrophe à six communes de l'Allier. Espérons qu'il reste à un prix abordable pour tous.

La saison 2018-2019 a apporté beaucoup de satisfactions en sangliers et chevreuils. Nous avons atteint nos quotas.



Pour les petits gibiers, c'est toujours la diète. Les lâchers de faisans apportent un peu de plumes dans nos gibecières.

Pour le lièvre, ce n'est pas plus brillant. Nous attendons les résultats du plan de gestion cynégétique en cours.



Le lapin semble réapparaître, mais nous sommes à la merci des épidémies destructives.

Les bécassines sont assez nombreuses. Ces oiseaux très recherchés ont eu une migration abondante. Certainement que le plan de gestion commence à apporter ses fruits.

Pour les nuisibles, le renard arrive en tête. Nous avons une bonne centaine à notre actif. Imaginez si cette espèce n'était pas régulée par les chasseurs ! Une renarde peut avoir jusqu'à huit ou neuf petits par portée. La moyenne est de quatre à six.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

N'oubliez pas de déclarer vos pertes en animaux de basse-cour et agneaux. Des imprimés sont indispensables en mairie.

Merci à la municipalité pour la subvention et son apport logistique.

Merci aux propriétaires qui nous accordent les droits de chasser sur leurs terrains.

Les sociétaires de « La Lapeyrousienne » vous offrent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

19 JANVIER 2019

Traditionnelle assemblée générale. Parmi les 135 adhérents de notre club, 121 étaient présents, une brioche a été portée à ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

Ouverture de la cession par le président Jean CHESSERON.

Présentation des comptes par la trésorière Régine CARTE, validés par les commissaires aux comptes. S'en est suivi le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : Jean CHESSERON, Régine CARTE, Jeanine GIDEL, Jacques MAYER WEYLER, Guy PETITJEAN ayant souhaité passer la main, C'est Mme Fabienne COQEL qui était candidate à sa place. Toutes et tous ont été élus ou réélus avec une large majorité.

Le repas dansant qui suivi, servi par la maison COUTARD, et animé par Isabelle RELIANT, c'est déroulé dans une ambiance particulièrement enjouée et chaleureuse.



3 MARS 2019

Programmé en 2018, 53 personnes étaient présentes pour le spectacle des BODINS au ZENITH de CLERMONT-FERRAND (Autocar complet)

Une journée mémorable de par la prestation des personnages.



27 AVRIL 2019

Notre repas dansant de printemps approchait la centaine de personnes.

A cette occasion la possibilité d'un voyage sur péniche a été lancé.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

4 JUILLET

Sortie en autocar, 45 participants comme prévu, repas sur péniche à BRIENON dans le 42.

A l'arrivée une dégustation de l'andouille de CHARLIEU fut fort apprécié de tout le monde.



CLE DES CHAMPS

Après concertation, début SEPTEMBRE le Président Jean CHESSEON a signé une convention avec le Directeur de la Clé des Champs, dans le but de bénéficier d'une salle permettant aux Amicalistes qui le désirent d'organiser divers jeux de sociétés.

Tous les mardis après-midi, nous nous trouvons une petite quinzaine ce qui nous permet de mettre en place un jeu de tarot souvent à cinq, les participants restants en profitent pour perfectionner leur français au scrabble.



5 SEPTEMBRE 2019

Notre traditionnelle sortie à Lisseuil, 81 participants, au menu friture et tête de veau un vrai régal, les absents ont eu tort.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

19 OCTOBRE 2019

Samedi 19 Octobre repas d'automne servi comme en Janvier et Avril par le Gourmet Fiolant et animé par Isabelle Reliant.

Ce fut l'occasion pour les anciens de remercier notre toute nouvelle retraitée du secrétariat de la Mairie de Lapeyrouse et adhérente de notre association.

Le petit cadeau que nous avons prévu reste toutefois bien modeste au regard du dévouement dont Michelle a fait preuve tout au long de sa carrière pour faciliter nos démarches.



A l'heure où nous rédigeons ce bulletin une sortie est prévue le Dimanche 8 décembre à la maison des sports de Clermont-Ferrand **Cirque de Russie** au programme.

L'Assemblée Générale 2020 aura lieu le 18 janvier suivie du traditionnel repas de début d'année.

A retenir les dates des 18 avril et 17 octobre 2020, repas dansants.

Une pensée va à nos amis qui souffrent de quelques ennuis de santé, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Bien sûr nous n'avons pas oublié Mr. Paul MEUNIER de Peuchot qui nous a quitté en fin d'année 2018, nous renouvelons toute notre amitié à ses enfants et petits-enfants.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et une belle et heureuse année 2020.

CATM-PG

Le 5 Décembre 2018 :

Un Hommage à tous les morts pour la France, durant la Guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc.

Les CATM-PG se sont retrouvés au monument aux morts pour déposer une gerbe, minute de silence, lecture du message, puis recueillement au cimetière sur les tombes de nos camarades trop tôt disparus.

Un pot de l'amitié a été offert par la Municipalité. Ensuite, nous avons partagé un succulent repas au Restaurant « Le Bruges » à Lapeyrouse. La commune était représentée par Mr Alain VIRMONT, PremierAdjoint.



Le 27 Janvier 2019 :

La section a eu la tristesse de perdre leur ami, Michel SANCHEZ, ancien porté disparu. Celui-ci a été inhumé en présence des drapeaux et de ses camarades.

A son épouse Monique ainsi qu'à ses enfants, les CATM PG présentent leurs plus sincères condoléances.

Le 5 Avril 2019:

L'Assemblée Générale de la section s'est tenue à la salle de la Mairie.

Le Secrétaire Trésorier, René BEYLOT, nous a présenté le bilan moral et financier. Le budget est toujours satisfaisant. René a également remis les timbres aux adhérents.

Le 8 Mai 2019 :

Défilé avec l'harmonie de Montaigut en Combrailles, les CATM PG ainsi que la population se sont rassemblés au Monument aux Morts, pour rendre hommage à tous les morts de la Guerre 1939-1945.

Sonnerie d'usage, dépôt de gerbe par les CATM PG. Lecture du message par Monsieur Le Maire.

Vin d'honneur à la Mairie.

Ensuite, la section a partagé un bon repas préparé par Chantal, au restaurant « L'Encre Bleu » à Buxières sous Montaigut.

CATM-PG



Le 24 Mai 2019 :

Congrès Départemental au volcan de Lemptegy. Aucun participant.

Le 14 Juillet 2019 :

Recueillement au monument aux morts avec la fanfare de Montaigut en Combrailles et ta population. Dépôt de gerbe et vin d'honneur au plan d'eau de Lapeyrouse.

La section remercie Monsieur Le Maire ainsi que son Conseil Municipal, pour la subvention allouée ainsi que pour les vins d'honneur.

Le 11 Novembre 2019 :

En présence de la fanfare de Montaigut en Combrailles, tes CATM PG et les Lapeyrousiens ont rendu hommage à tous les soldats qui sont morts pour la France, de cette terrible guerre.

Les CATM PG vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

oooooooooooooooooooo

Suite à la modification de la Loi sur l'attribution de la carte du combattant nouvellement accordée à partir du 3 Juillet 1962 au 1^{er} Juillet 1964, ladite carte a été attribuée à notre ami : Maurice BERTHON.



ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Cette année l'ADRA 63 a accueilli et organisé l'Assemblée Générale de L'ANRAF « Association Nationale des Retraités Agricoles de France ».

C'est plus de 600 participants qui ont assisté aux débats avec les responsables nationaux et les élus présents, malheureusement peu nombreux pourtant tous invités.

Madame la Préfète présente a suivi nos travaux une bonne partie de l'après-midi. Etaient également présents des représentants du Syndicalisme Agricole, la Confédération Paysanne, le MODEF, la Coordination Rurale. Tous ont apporté leurs soutiens à nos revendications.

Beaucoup d'interventions de délégués sur divers sujets. Mais les débats ont surtout évoqué le mécontentement des retraités face à l'intransigeance du gouvernement et l'attitude des parlementaires de la République en Marche. Certains ont l'impression d'être traités avec mépris sans reconnaissance.

Face à une aussi déplorable situation et pour mettre fin à ce scandale, nous leur demandons la mise en place des mesures immédiates en conformité avec la proposition de loi du 2 février 2017. Cette loi a été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et la Commission des Affaires Sociales du Sénat. Pourtant nos retraites à 85% du SMIC indexée sur l'inflation assurant la parité hommes et femmes.



L'ADRA a participé aux rassemblements nationaux de l'ensemble des retraités pour la défense et l'augmentation des retraites. Le projet qui est proposé par le gouvernement, bien qu'il s'en défende et l'abolition des régimes par répartition. L'objectif de cette réforme est de tirer le montant de nos pensions vers le bas.

Mais on ne touche pas aux retraites « chapeaux » et aux grosses indemnités de départ, des hauts responsables, que ce soit dans le public ou le privé.

Annoncé à l'assemblée de l'ADRA le 25 octobre, André Chassaigne doit représenter sa proposition de loi à l'Assemblée Nationale et au Sénat avec le soutien de plusieurs parlementaires. A nous de faire pression envers nos élus pour que cette loi

ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

soit enfin votée et appliquée au début 2020 avec effet rétroactif au premier janvier de cette même année.

Ne lâchons rien, restons mobilisés car plus le temps passe de moins en moins d'entre nous pourrions en bénéficier.

Nous vous invitons à rejoindre l'ADRA, nos acquis dépendent beaucoup de notre mobilisation.

Merveilleux Vœux à tous.



FESTIVITÉS 2020

JANVIER		
17 janvier	Assemblée Générale	Foyer Laïc
18 janvier	Repas	Amicales des Anciens
Date à déterminer	Réunion Publique	Municipalité
FÉVRIER		
01 février	Belote	Union Sportive de Foot
08 février	Potée Auvergnate	Foyer Laïc
MARS		
2 au 6 mars	Séjour ski	La Clé des Champs
8 mars	Représentation Théâtrale	Comité des Fêtes
14 mars	Loto	Ecole
AVRIL		
11 avril	Chasse aux œufs	La Clé des Champs
18 avril	Randonnée	Foyer Laïc
18 au 19 avril	Week-end à Paris	La Clé des Champs
26 avril	Repas dansant	Amicale des Anciens
MAI		
08 mai	Cérémonie au monument	Municipalité
24 mai	Brocante	Comité des Fêtes
JUIN		
7 juin	Randonnée équestre et pédestre	Comité des Fêtes
28 juin	Cap sur les vacances	Comité des Fêtes
Date à déterminer	Concours de pétanque	Foyer Laïc
Date à déterminer	Spectacle de fin d'année	Ecole
JUILLET		
14 juillet	Fête Nationale	Municipalité
Date à déterminer	Soirée fin de saison	La Clé des Champs
AOUT		
08 août	Joute inter villages	Comité des Fêtes
SEPTEMBRE		
18 septembre	Concours pétanque	Union Sportive de Foot
26 septembre	Soirée choucroute	APE
OCTOBRE		
17 octobre	Repas dansant	Amicale des Anciens
25 octobre	Chorale	Comité des Fêtes
Date à déterminer	Loto	La Clé des Champs
NOVEMBRE		
10 novembre	Soirée tartiflette	Union Sportive de Foot
11 novembre	Cérémonie au monument	Municipalité
22 novembre	Bourse aux jouets	APE
Date à déterminer	Après- midi « jeux »	La Clé des Champs
DECEMBRE		



NOUVEAUX **A**RRIVANTS

AUGERES	Monsieur MATHIEU	1 personne
LE BOURG	Monsieur BOURELON	1 personne
	Monsieur SCHMIT	1 personne
LA GARE	Monsieur VIALON	1 personne
	Monsieur DEQUAIRE	1 personne
LE VERNET	Monsieur MOREAU	1 personne
AUGERES	Monsieur VOICU et Madame TIRNACOP	2 personnes
LE BOURG	Madame SANA et son fils	2 personnes

RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE

05 JANVIER 2019 William LAGOUTTE et Karine HIDIEN
24 JUIN 2019 Jérémy Michel BOUTELOUP et Becky Joanne MASTERS
18 JUILLET 2019 Damien GUILHOT et Emilie FAYOL

NAISSANCES

15 AVRIL 2019 Margot Rachel LAGOUTTE MONTLUCON
5 JUIN 2019 Maxence Julien Philippe JUNIET MONTLUCON
2 AOUT 2019 Martin GUILHOT MONTLUCON

MARIAGES

27 AVRIL 2019 Marc THOME et Eléna KHARKOUSKAIA
08 JUIN 2019 Stéphane André René BOUCHER et Lucie Valentine Thérèse LEWKOW
17 AOUT 2019 Frédéric Emmanuel HIDIEN et Céline GUILLET

DECES

27 JANVIER 2019 Miguel SANCHEZ MONTLUCON
24 FEVRIER 2019 Robin Charles DAVEY LAPEYROUSE
14 MARS 2019 Simone Louise CANTHE MONTLUCON
20 SEPTEMBRE 2019 Jean-Claude LALLIOT MONTLUCON
12 NOVEMBRE 2019 André GUILLOT MONTLUCON
16 NOVEMBRE Dino BASSI LAPEYROUSE

INHUMATIONS AU CIMETIERE

02 JANVIER 2019 Paul MERITET
09 FEVRIER 2019 Lucienne Marie BLANCHARD veuve BUVAT
21 FEVRIER 2019 Andrée Marie Louise VACHETTE veuve RABAIX
27 FEVRIER 2019 Jean MONTROGNON
26 SEPTEMBRE 2019 Jean-Claude LALLIOT
16 NOVEMBRE 2019 André GUILLOT
24 NOVEMBRE 2019 Dino BASSI

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

29 DECEMBRE 2019 Xavier BIDEAU et Isabelle GIDEL
25 FEVRIER 2019 Julien LECLACHE et Carole PERRIN

*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 26 janvier
10 h.*

Salle des Fêtes